



MISE A JOUR DU GUIDE NATIONAL DE PREVENTION ET DE CONTROLE DE LA COMORBIDITE TUBERCULOSE - DIABETE

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS NATIONAUX

Activité n°23005

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le diabète constitue un problème majeur de santé publique au Maroc avec une prévalence estimée à 10.6% et il est établi que le risque de développer une tuberculose est 2 à 3 fois plus élevé chez les personnes diabétiques. Par conséquent, 11 à 20% de la charge de morbidité de la tuberculose serait due au diabète, rendant ainsi ce facteur non négligeable en ce qui concerne la prolifération de la tuberculose dans la population Marocaine.

La lutte contre la tuberculose et le diabète est intégrée dans le plan sectoriel de la santé à travers le Programme National de Lutte Antituberculeuse (PNLAT) et le Programme National de Prévention et Contrôle du Diabète (PNPCD). Ces derniers ont développé conjointement, en 2014, un guide pratique à l'attention des professionnels de santé pour la prévention et le contrôle de la tuberculose chez les personnes diabétiques.

Il est bien établi que le dépistage de la tuberculose chez les diabétiques doit être mené de manière systématique au moment du diagnostic du diabète et à chaque consultation de suivi. Ce dépistage a pour objectif d'améliorer la détection de la tuberculose, diminuer sa transmission et identifier les personnes à haut risque de développer cette maladie. De même, il est important d'assurer un dépistage clinique systématique du diabète chez les patients tuberculeux et non connus diabétiques afin d'augmenter les chances de diagnostiquer précocement un diabète révélé par la tuberculose.

Dans ce sens, le Plan Stratégique National de Prévention et de Contrôle de la Tuberculose 2024-2030 prévoit de renforcer le suivi des patients atteints par la comorbidité tuberculose et diabète et améliorer la qualité de leur prise en charge et ce, à travers :

- La formation des pneumophthisiologues sur le dépistage clinique systématique du diabète chez les patients atteints de tuberculose, le suivi du contrôle glycémique et la prévention des neuropathies périphériques chez les patients qui sont sous traitement antituberculeux ;
- La formation des endocrinologues sur le dépistage, le diagnostic et la prévention de la tuberculose chez les sujets diabétiques

Pour ce faire, la Direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) avec l'appui du Fonds mondial procède au recrutement d'un expert national pneumo-phtisiologue et un expert national endocrinologue pour la mise à jour du guide de la prévention et du contrôle de la comorbidité tuberculose- diabète destiné aux professionnels de la santé au Maroc.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général :

Améliorer les connaissances des professionnels de santé en rapport avec les directives nationales de prévention et de contrôle de la comorbidité tuberculose - diabète.

2. Objectifs spécifiques :

- Mettre à jour le guide national de prévention et de contrôle de la tuberculose chez les personnes diabétiques en y intégrant les mesures de prévention et de contrôle du diabète chez les personnes tuberculeuses
- Élaborer les algorithmes et procédures opérationnels standards (POS) de prévention, de soins et de contrôle de la comorbidité tuberculose- diabète.
- Elaborer les supports de communication destinés à la sensibilisation des personnes diabétiques sur la tuberculose et des tuberculeux sur le diabète.

III. DESCRIPTION DE LA MISSION

Tout au long de cette mission, les consultants devront travailler de manière étroite avec un comité composé de l'équipe de la DELM (DMT, DMNT, PNLAT, PNPCD, UGFM, UGMPS), le comité technique de prise en charge de la tuberculose et du diabète pour mener les activités suivantes :

- Réaliser une revue documentaire en matière de lutte contre la coïnfection tuberculose-diabète ;
- Organiser des réunions de travail avec les représentants nationaux du PNLAT et du PNPCD et du comité de pilotage en vue de définir les différentes composantes du guide, des algorithmes nécessaires, des POS et des supports de sensibilisation ;
- Rédiger un draft de guide comportant les algorithmes, les POS et les supports de sensibilisation ;
- Présenter les éléments du draft du guide lors d'un atelier de validation regroupant les différentes parties impliquées ;
- Intégrer les remarques et commentaires issues de l'atelier de validation et produire la version finale du guide.

IV. LIVRABLES

1. Note méthodologique.
2. Version draft du guide, du document synthétique comportant les algorithmes et POS et des supports de sensibilisation.
3. Présentation ppt du guide, du document synthétique comportant les algorithmes et POS et des supports de sensibilisation.
4. Version finale du guide, du document synthétique comportant les algorithmes et POS et des supports de sensibilisation.

V. CALENDRIER DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation est de 30 jours (15 jours pour chaque consultant). Au cours de la période de Mai à Novembre 2025.

Activités	Période	Durée (en jours)
Revue documentaire	Mai- Juin 2025	6
Réunions de travail avec le comité de pilotage et Rédaction de la version provisoire du guide	Mai - Aout 2025	16
Animation de l'atelier de validation du guide	Septembre 2025	4
Production de la version finale du guide	Octobre 2025	4
Total		30 jours

VI. QUALIFICATION DU CONSULTANT

- Deux Enseignants universitaires experts en Pneumo-phtisiologie et en Endocrinologie
- Expertise en matière de lutte contre la comorbidité tuberculose- diabète
- Expérience dans l'élaboration de guides et manuels didactiques ;
- Bonne connaissance du système de santé Marocain et du PNLAT/ PNPCD ;
- Grande capacité de rédaction, de communication et de synthèse.

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 21 Mai 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : pnlat.delim@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR pour la mise à jour du guide national de prévention et de contrôle de la comorbidité tuberculose- diabète.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
 - Le taux journalier en dirham (MAD).
 - Tout autre frais lié à la réalisation de la consultation.